



Edité le : 26/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MAISON DE
L'ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-7205	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2601-21241-2	N° Prélèvement :	00193286
N° Analyse :	00195037		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CHARTREUSE DE LA VALBONNE	Code PSV :	0000001268
Localisation exacte :	ROBINET BUREAU DES MONITEURS		
Dept et commune :	30 SAINT-PAULET-DE-CAISSON		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2396937000	Y :	4,5542216000
UGE :	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	AA	Type Analyse :	A
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES	Motif du prélèvement :	CS
	ZI SAINT CEZAIRE		
	AVENUE DU DR PLEMING		
	30000 NIMES		
Nom de l'installation :	SAINT PAULET ET VALBONNE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 21/01/2026 à 08h53	Code :	001012
	Réception au laboratoire le 21/01/2026 à 15h45		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 22/01/2026 à 03h14

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11A@	9.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	11A@	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11A@	0.50	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11A@	0.58	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11A@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11A@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11A@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11A@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11A@	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0	#
Escherichia coli (**)	11A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	11A@	0	-	Analyse qualitative					
Saveur	11A@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	11A@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			#
Couleur vraie (eau filtrée)	11A@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur	11A@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11A@	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
pH	11A@	7.45	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2		6.5	9 #
Température de mesure du pH	11A@	20.3	°C		NF EN ISO 10523	15			
Conductivité électrique brute à 25°C	11A@	451	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11A@	14.30	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50			#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11A@	20.09	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06			#
Carbone organique total (COT)	11A@	0.22	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2	#
Cations									
Calcium dissous	11A@	74.1	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1			#
Magnésium dissous	11A@	3.8	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05			#
Ammonium	11A@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#
Anions									
Chlorures	11A@	6.0	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		250	#
Sulfates	11A@	15	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250	#

Identification échantillon : LSE2601-21241-2
Destinataire : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrates	11A@	6.0	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50		#
Nitrites	11A@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	11A@	0.12	mg/l	Calcul			1		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11A@ ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire

